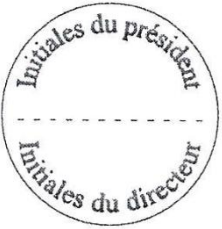
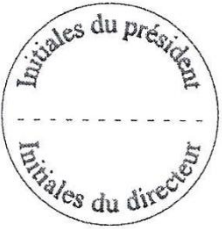
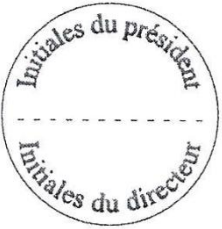
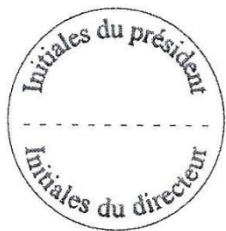
	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 30 septembre 2025 à 19 h. Au local du service de garde. ÉTAIENT PRÉSENTS Madame Laurence C. Roger, parent Madame Emmanuelle Dion, parent Madame Sophie Fournier, parent Madame Jessica Létourneau, parent Madame Catherine Poirier-Bisson, parent Monsieur Samuel Tremblay, parent Madame Isabelle Lachance, enseignante Madame Martine Perron, enseignante Madame Nadine Dallaire, éducatrice service de garde Madame Eliane Rioux, responsable service de garde Madame Claude Grimard, orthopédagogue PARTICIPAIT ÉGALEMENT Madame Mélanie Lanouette, directrice ÉTAI(EN)T ABSENT(S) Madame Marie-Josée Fecteau, enseignante Madame Andréanne Lussier, directrice de la maison des jeunes 1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE La directrice, Madame Mélanie Lanouette, accueille les membres. 2. PRISES DE PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM La directrice, Madame Mélanie Lanouette, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03. Puisqu'il y a de nouveaux membres, un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE 25/26-001 CE25/26-002	3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Il est proposé par Madame Sophie Fournier, appuyé par Madame Martine Perron, et résolu : QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2025 Il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Emmanuelle Dion, et résolu : QUE le procès-verbal de la dernière séance soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 5. POINTS D'ÉLECTIONS ET D'ADOPTION Madame Mélanie Lanouette, directrice, explique les différents postes du conseil d'établissement. Les membres peuvent se proposer ou proposer quelqu'un d'autre. 5.1 Poste de président ou de présidente Madame Emmanuelle Dion occupera le poste de présidente. 5.2 Poste de vice-président ou de vice-présidente Madame Catherine Poirier-Bisson occupera le poste de vice-présidente. 5.3 Poste de secrétaire Madame Jessica Létourneau occupera le poste de secrétaire. 5.4 Poste de trésorier Madame Sophie Fournier occupera le poste de trésorière.

	École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	5.5 Poste du représentant au comité de parents Lors de l'assemblée générale annuelle, Monsieur Samuel Tremblay a été désigné comme représentant officiel au comité de parents du centre de services scolaires des Navigateurs et Madame Jessica Létourneau agira à titre de représentante substitue. Les postes sont nommés par acclamation. 6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance. Un membre parent apporte à l'attention du conseil d'établissement que des parents reçoivent des notifications sur Mozaik mentionnant l'absence de leur enfant en raison du retard de l'autobus. La situation devrait se placer sous peu à la suite de discussions entre la directrice et les responsables du transport scolaire. 7. POINTS D'INFORMATIONS 7.1 Mot de la présidente Aucune communication à transmettre. 7.2 Mot des représentants au comité de parents Aucune communication à transmettre. La prochaine rencontre du comité de parents est le 20 octobre 2025. 7.3 Mot de la direction Ce fut une belle rentrée scolaire sous le thème « Montre-moi tes couleurs, tes talents et tes passions ». À la prochaine séance du conseil d'établissement, la directrice aimerait faire visiter aux membres parents le nouveau local multi sensoriel. Ce local sera utilisé pour des moments d'apaisement. Une murale a été créée à l'aide de pastilles sur lesquelles chaque élève a inscrit sa passion. On y retrouve également trois grandes pastilles des valeurs de l'école. Les célébrités du mois seront remises le 1^{er} octobre et les mentions sont remises à chaque fin d'étape. L'activité cyclo-vélo a eu lieu le 26 septembre et a été bien appréciée des élèves.

	École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	7.4 Mot des membres du personnel Les élèves du préscolaire n'ont pas encore réalisé d'activités particulières. Le premier mois était principalement consacré à l'installation des routines. Les élèves de 1^{re} et de 1^{re}/2^e année participent à un projet. Il s'agit du projet « resto » dans lequel le jeu est mis de l'avant pour mettre à profit les apprentissages. Le projet consiste en des périodes où la classe se transforme en restaurant. Du matériel est mis à la disposition des élèves. Ils peuvent, entre autres, préparer des menus, faire payer des clients, fabriquer de l'argent, prendre des commandes, etc. Ce projet permet aux élèves de vivre une meilleure transition entre la maternelle et la 1^{re} année. Les élèves de 3^e et 4^e année ont débuté des cours d'échecs. Il y aura huit ateliers au total. Les élèves de 5^e année ont débuté les cercles de lecteur. Les élèves de 6^e année ont vécu leur premier changement de classe cette semaine. En orthopédagogie, dès la première semaine, il y a eu un jumelage d'élèves de 5^e année avec des élèves de 2^e année afin de revoir les sons. Les grands prennent leur rôle à cœur. Ils utilisent les outils pour aider les plus jeunes. L'orthopédagogue a débuté les interventions dans les classes de 1^{re} à 4^e année dès la rentrée et elle sera en soutien ponctuel pour les élèves de 5^e et 6^e année. 7.5 Mot du service de garde La semaine de déclaration de la clientèle se déroule du 29 septembre au 3 octobre. Il s'agit de la semaine à laquelle les élèves doivent se présenter aux périodes réservées pour l'année scolaire 2025-2026 afin de recevoir les subventions de fonctionnement annuelles. Puisqu'il y a 2 classes en moins cette année, ça influence beaucoup le nombre d'inscriptions régulières. Le nombre d'inscriptions devraient être moins de 200 élèves au statut régulier requis pour recevoir la subvention 2025-2026. Les ressources financières ont tout de même accordé la subvention pour l'année en cours vu la fermeture des classes À la suite de la rentrée, tous les postes au service de garde, qui étaient encore vacants, ont été comblés. Le marché de Noël aura toujours lieu cette année. Le comité se rencontrera prochainement.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Les dîners nomades vont débuter en octobre.

Les dîners pour les degrés multiples sont ouverts tous les mardis.

La brigade du bonheur débutera sous peu.

Le service de garde proposera diverses activités sur inscription, principalement offertes durant la pause du midi. Ces activités s'adresseront aux élèves de 3^e à 6^e année. Voici certaines activités qui pourraient être proposées en cours d'année :

- Flag-football féminin et masculin
- Ringuette
- Décoration de l'école
- Improvisation
- Bande-dessinée
- Atelier scientifique

8. POINTS D'INFORMATION

8.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres

La directrice informe le nouveau membre qu'il faut visionner les capsules de formation obligatoire sur le site du gouvernement.

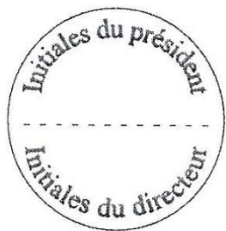
8.2 Présentation de certains documents du fonctionnement du CÉ et de la terminologie

La directrice informe les membres qu'ils doivent revoir la documentation sur la terminologie « Adopter, Approuver, Informer » qu'elle a transmis par courriel avant les vacances estivales de 2025.

8.3 Calendrier des rencontres

Assemblée générale 2025	Jeudi 16 septembre
Séance 1	Mardi 30 septembre 2025
Séance 2	Mardi 28 octobre 2025
Séance 3	Mardi 25 novembre 2025
Séance 4	Mardi 16 décembre 2025
Séance 5	Mardi 27 janvier 2026
Séance 6	Mardi 24 février 2026
Séance 7	Mardi 31 mars 2026
Séance 8	Mardi 28 avril 2026
Séance 9	Mardi 19 mai 2026
Séance 10	Mardi 16 juin 2026

8.4 Retour sur la rentrée 25-26 – Présentation du personnel 25-26



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Voici la répartition des enseignants pour l'année 25-26

041 Ariane Duchesne 042 Marianne Bouffard	001 Isabelle Lachance 002 Marie-Julie Moreau 003 Marianne Bouffard
101 Émilie Roy 102 Mélanie Bilodeau 120 Claudia Lavoie	201 Marie-Josée Fecteau 202 Mélanie Godin 210 Claudia Lavoie
301 Christine Bolduc 340 Julie Ferland	401 Martine Perron 430 Julie Ferland 450 Karine Guay
501 Karine Gagnon 540 Karine Guay	601 Isabelle Desrochers-Fournier 602 Simon Deschamps

8.5 Retour sur l'organisation des récréations, des midis et la bouffée d'air du SDG

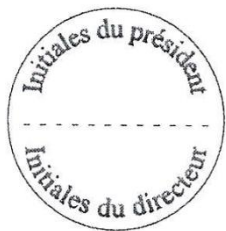
Récréation : Il y a maintenant une personne de plus qui assure la surveillance sur la cour pour un total de 7 surveillants par récréation. Ça permet d'aider à atteindre l'objectif d'augmenter la bienveillance et réduire le langage verbal-social inadéquat. Il y a des récréations mélangées les mardis et jeudis. Les récréations mélangées fonctionnent bien et sont appréciées. Il y a encore des choix de jeux pour ceux qui le souhaitent, même lors des récréations mélangées.

Midi : La sortie du dîner débute par 10 minutes d'activités animées, mais les jeux sont ouverts. Selon le degré, l'élève peut choisir d'aller à l'activité animée d'un autre éducateur.

Bouffée d'air : Le matériel est à la disposition des enfants et ils peuvent faire l'activité qu'ils souhaitent. Ça leur donne également la possibilité de créer leur propre jeu.

8.6 Développement pédagogique de l'équipe (CAP)

La communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) favorise les transformations nécessaires pour la réussite éducative des élèves. Ce mode de fonctionnement développe l'intelligence collective de l'école en créant un espace de collaboration qui amène les acteurs scolaires à partager leurs réflexions quant aux apprentissages des élèves, et à se questionner sur les manières dont leurs pratiques puissent répondre davantage aux besoins de ces derniers. La CAP vise entre autres à implanter les stratégies reconnues à haut rendement afin de voir progresser tous les élèves.
(<https://cap.ctreq.qc.ca/>)



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

À l'école La Martinière, il y a 4 CAPs travaillant sur des thèmes différents (conscience phonologique, numératie, littératie et le programme de français) selon le degré scolaire. Les participants, soit des enseignants, seront libérés 4 fois par année pour travailler sur le projet pédagogique. Le 8 octobre, 3 CAPs siégeront pour leur première rencontre pour 2025-2026.

Voici les grands thèmes sur lesquels travaillent les groupes cette année :

- Préscolaire : conscience phonologique ;
- 1^{er} cycle : numératie ;
- 2^e cycle : littératie ;
- 3^e cycle : développement de l'orientation (carrière).

Toute l'équipe se prépare également à l'arrivée du nouveau programme de français obligatoire dès septembre 2026.

8.7 Présentation du tableau des rôles et responsabilités des intervenants du service aux élèves

Dans l'objectif que les rôles et responsabilités des divers intervenants du service aux élèves (aide à la classe, orthophoniste, orthopédagogue, personnel de soutien, psychoéducatrice, psychologue, technicien en éducation spécialisée) soient bien définis, l'école a mis sur papier ces éléments en listant les tâches respectives de chacun dans un document.

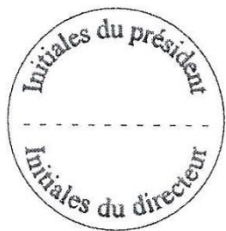
8.8 Formation des comités divers

Lors de l'assemblée, la directrice a informé les parents présents de la création de 3 comités (finances, culturel et activités) et a invité les parents intéressés à s'impliquer à inscrire leur nom. Trois parents ont manifesté leur intérêt pour le comité activité, trois pour le comité culturel et aucun pour le comité finances. Elle fera un nouvel appel à tous.

8.9 Facturation 25-26 aux parents

Voici le montant des états de compte pour les effets scolaires pour l'année 25-26.

	Manuels	Effets scolaires
Préscolaire 4 ans	0	2.35\$
Préscolaire 4-5 ans multi	0	8.03\$
Préscolaire 5 ans	0	17.02\$



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

1 ^{re} année	59.67\$	66.15\$
1 ^{re} /2 ^e année	1 – 60.02\$ 2 – 61.45\$	38.56\$ 29.33\$
2 ^e année	37.67\$	44.60\$
3 ^e année	71.46\$	26.85\$
3 ^e /4 ^e année	3 - 71.40\$ 4 – 71.46\$	31.42\$ 25.75\$
4 ^e année	71.46\$	18.07\$
4 ^e /5 ^e année	4 - 51.07\$ 5 – 57.76%	35.21\$ 36.21\$
5 ^e année	57.76\$	36.21\$
6 ^e année	105.75\$	26.77\$

Voici quelques activités parascolaires qui seront proposées et pour lesquelles une contribution des parents est attendue :

- Basketball (Albatros) : 200\$ en septembre, 200\$ fin novembre (14 élèves)
- Multisport : 100\$/élève. 24 inscriptions possibles.
- Martiband : 5 inscriptions reçues sur 12 places disponibles. Le coût exact est à confirmer, mais il est élevé, ce qui pourrait expliquer le manque d'inscription.
- Chorale : il y a actuellement 14 inscriptions.

9. POINTS DE DÉCISION

9.1 Règles de régie interne du conseil d'établissement

La directrice avait transmis le document avant la rencontre. Les membres en ont pris connaissance. Le document avait été mis à jour en date du 1^{er} janvier 2023.

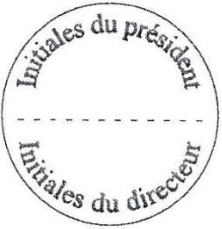
Il est proposé par Madame Isabelle Lachance, appuyé par Madame Laurence C. Roger et résolu :

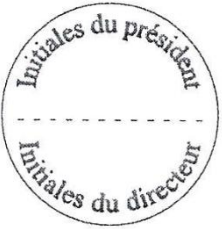
QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2 Proposition d'une formation à offrir aux parents en novembre 2025

CE25/26-003

	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE25/26-004	Le personnel de l'école assistera à la formation « Encadrer avec bienveillance » de Madame Paule Lévesque le 10 octobre prochain. Une seconde formation diffusée le 29 octobre 2025 permettra aux membres du service de garde d'y assister. La directrice propose que la formation soit également offerte aux parents. Le coût est de 695\$ pour 1 h 30. La date initialement prévue est le 11 novembre 2025, mais cela reste à confirmer en raison de la semaine de rencontres de parents pour les bulletins, prévue le 25 novembre 2025. Il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Emmanuelle Dion et résolu : QUE la diffusion de la formation aux parents « Encadrer avec bienveillance » de madame Paule Lévesque soit approuvée telle que présentée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
CE25/26-005	9.3 Présentation des activités et des sorties éducatives 25-26 À la suite de la confirmation des budgets, l'équipe-école a été en mesure de confirmer des activités et des sorties éducatives. En effet, en juin, plusieurs coupures avaient été annoncées par le gouvernement. Finalement, le budget culturel s'élève à 35\$ par élève. Et le budget école inspirante s'élève à 50\$ par élève. La directrice présente les activités retenues par niveau. Il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Laurence C. Roger et résolu : QUE les activités et les sorties éducatives soient approuvées telles que présentées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
CE25/26-006	9.4 Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement La directrice présente le sommaire des fonds ainsi que les sommes récupérées par le gouvernement dans les surplus, soit 31 173\$. Elle détaille plus précisément le fonds du conseil d'établissement et rappelle que les membres peuvent réclamer certains frais liés à leur participation aux séances. Il est proposé par Madame Sophie Fournier, appuyé par Madame Catherine-Poirier-Bisson et résolu :

	 École La Martinière
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE25/26-007	QUE le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (Fonds 5) soit approuvé tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 10.VARIA Aucun autre sujet n'est discuté lors de la séance. 11.DATE DES PROCHAINES SÉANCES La date de la prochaine séance du conseil d'établissement est le mardi 28 octobre 2025. 12.LEVÉE DE LA SÉANCE Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé Madame Sophie Fournier, appuyé par Madame Laurence C Roger et résolu : QUE la séance soit levée, à 21 h 07. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. (signature) Emmanuelle Dion, présidente (signature) Mélanie Lanouette, directrice